Sensibilisation des prescripteurs à l'éco prescription au CHUGA

Sanitaire

Date de publication : 23 avril 2026

Généralités

Objectif :

Sensibiliser les prescripteurs à l'éco prescription par des exemples concrets.

Séances de revue des prescriptions des patients hospitalisés dans le service avec l'équipe médicale (internes et médecins). Les séances durent 30 à 45 minutes. Elles permettent d'analyser et de discuter des prescriptions avec le prisme « ecoprescription/deprescription». Elles sont animées par les internes du service de pharmacie clinique, qui ont été préalablement formés par les pharmaciens cliniciens également référents du COPIL Transition Ecologique, porteurs du projet.

Les principaux leviers, pour une efficacité et une tolérance du traitement égales, sont :
o Privilégier la voie orale, et les formes orales sèches
Ex : comprimé de paracétamol plutôt que paracétamol intraveineux (et nécessaire pour la perfusion)
o Privilégier, au sein d'une même classe thérapeutique les molécules aux doses journalières de principe actif les plus faibles
Ex : si l'on remplace un comprimé d'irbesartan 150mg par un cp de candesartan 8mg, on divise par environ 2 les émissions de gaz à effet de serre
o Privilégier un schéma posologique avec le moins de prises journalières si possible
Ex : si l'on remplace 2 gélules d'amoxicilline 500mg par un comprimé d'amoxicilline 1000mg, on réduit d'environ 37% les émissions de gaz à effet de serre ; utiliser une forme LP si pas de contre-indication)
o Au sein d'une même classe thérapeutique, choisir si possible le médicament avec impact moindre (cf indice PBT, ECOVAMED)

Etapes de mise en oeuvre

1. Formation des internes du service de pharmacie clinique en 2 séances
a. Explication du contexte
b. Détail des principales interventions à proposer et discuter
c. Simulation/Jeux de rôle
d. Détail du kit numérique (déroulé de la séance, questionnaire pour les participants, vidéos, bibliographie etc)

2. Déploiement des séances de sensibilisation en accord avec les chefs de services
3. Recueil des données
4. Analyse des données (typologie des personnes touchées, typologie des interventions pharmaceutiques)

Essaimage

Les principaux leviers

- Accueil de la démarche par le chef de service et les prescripteurs,
- Impact médico économique positif,
- Elargissement du champ de compétences des internes

Les principaux freins

- Difficultés de mises en place
- Durée longue
- Réticence des internes (manque de connaissances)

Témoignages

Mettre en place des revues de prescription intégrant les valeurs de l'écoprescription nous a permis d'allier pertinence clinique et responsabilité environnementale. Concrètement, les bénéfices sont multiples : prises en charge plus adaptées et réévaluées régulièrement, confort accru pour le patient, gain économique, mais aussi un réel gain de temps et d'organisation pour le personnel paramédical.
L'accueil par les prescripteurs a été très positif, témoignant d'une réelle adhésion à la démarche. De nombreuses prescriptions ont été concernées par des propositions de modifications.
Ce projet illustre pleinement la rencontre entre innovation et performance du parcours patient à travers la collaboration médecin-pharmacien clinicien.

Corentin GUÉNEAU, Dr Junior en pharmacie

Durant notre cursus universitaire nous ne sommes pas sensibilisés à l'écoprescription. Les bases devraient, selon moi, faire partie du socle obligatoire.
La durée permet l'intégration à une journée de travail sans mettre en difficulté la vie de service. Le format de revue de prescription est concret. Échanger sur nos propres ordonnances, sur nos propres patients donne du sens à la démarche. L'approche, non culpabilisante et basée sur des propositions, favorise la discussion entre professionnels de santé. Elle peut réellement éveiller la curiosité des prescripteurs, toutes spécialités confondues, et transformer durablement notre regard sur nos prescriptions.

Lorena BERLAND, Interne en médecine générale, , participante à une revue de prescription

L'établissement

Date de mise en œuvre :

Durée du projet : 0 mois

CHU Grenoble Alpes 38043

Type de structure : Sanitaire / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

7/10

Remplace une pratique existante

Les impacts

Sur l'environnement :

Sur les professionnels : Impacts positifs

Réponse à une demande de formation et d'information

Sur les usagers : Impacts positifs

Juste prescription, arrêt de médicaments non indiqués, arrêt de voie IV non indiquées

Sur l'organisation : Impacts positifs

Positif. Gain de temps avec la réduction des voie IV

Sur le médico-économique : Impacts positifs

Diminution des coûts (arrêt, voie IV)

Les ressources

Temps

A considérer

Personnel (équipe projet, déploiement...)

A considérer

Des compétences en interne

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

Peu

Des équipements, du matériel

Peu

Des financements (internes et externes)

Peu

Parties prenantes associées

- [] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [] Professionnels
- [] Bénéficiaires
- [] Tutelles
- [x] Autres : Equipe pharmaceutique formée, Equipes médicales

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

COPIL Transition écologique